



# COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch 59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ [contact@cdntt.fr](mailto:contact@cdntt.fr) - [www.cdntt.fr](http://www.cdntt.fr)

ORCHIES, le 09 mars 2023

## Responsable District Métropole 2

Monsieur Nasser LASSOUED

☎ 06 76 02 38 60

✉ [nlassoued@outlook.fr](mailto:nlassoued@outlook.fr)

Aux écoles et autres organisateurs locaux  
Aux Clubs de la Métropole 2 sous couvert de leurs correspondants  
Aux Elus du Comité du Nord  
A M. B. MAIRIE, Coordonnateur du District Métropole 2  
M. P. D'HOUWT, Responsable Technique Nord  
Au Secrétariat de la Ligue Hauts-de-France.

Objet : **Finale District du " Premier Pas Pongiste " 2023**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Par la présente, je vous informe de la date et du lieu d'organisation de la Finale District du « Premier Pas Pongiste », cru 2023. Je profite également de ce courrier pour motiver davantage les troupes afin qu'elles puissent m'envoyer les feuilles de rencontres ou toutes autres formes d'évaluations, avant **la date butoir de réception** fixée au **samedi 15 avril 2023**.

La Finale District se déroulera :

**Le samedi 6 mai 2023**  
**Au club PPC HEM**  
**Salle CRUYPENINCK, située au 48 rue Jean Jaurès à Hem**  
**TEL : 03.20.02.55.94**

**Ouverture de la salle et pointage à partir de 13h30**, les rencontres débuteront à 14h15/14h30. La fin de la compétition est prévue aux alentours de 18h30, les participants pouvant bien sûr prendre congé dès leur élimination.

Afin d'éviter les défections et tous les désagréments qui en découlent, chaque enfant ayant participé à un échelon local de la Découverte du Ping est susceptible d'être qualifié à la finale District de cette même épreuve. Le responsable de l'organisation de l'éliminatoire local dispose donc de toute latitude pour qualifier, en fonction du règlement rappelé ci-dessous et de la place obtenue lors des évaluations, ceux et celles qui seraient les plus à même d'honorer par leur présence cette épreuve. Les grilles d'évaluations et/ou listes des qualifiés doivent être correctement renseignées afin d'en retirer les différentes statistiques. **Seul le nom, le prénom, la date de naissance, le genre (F/M) et l'école et/ou club de rattachement doit être mentionné, nul besoin de préciser l'adresse des participants.**

Afin de faciliter la préparation de la compétition, je vous demande de bien vouloir me confirmer la participation des enfants de votre école ou association et me signaler les défections éventuelles pour le mercredi 3 mai 2023. Cela implique que vous avez la charge d'informer les enfants de l'organisation de cette Finale. Je compte sur votre vigilance quant au respect des conditions de participation, à savoir :

- A. L'épreuve promotionnelle intitulée " Premier Pas Pongiste " est réservée aux garçons et filles scolarisés en maternelle et primaire.
- B. La participation des enfants licenciés ou antérieurement licenciés en F.F.T.T. "**Traditionnelle**" ou U.F.O.L.E.P. s'arrête à l'échelon local.
- C. Seule une première licenciation "**Traditionnelle**" **postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2023** permet de participer à la Finale District.
- D. Les enfants en possession d'une licence USEP, UGSEL et F.F.T.T. "**Promotionnelle**" peuvent se présenter à tous les échelons de cette épreuve.

Si vous avez le moindre doute concernant "vos" qualifiés, n'hésitez pas à me contacter par les moyens mis à votre disposition et figurant en en-tête de ce courrier.

En vous remerciant par avance de votre attention et de votre précieuse collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, mes sincères salutations sportives.

Le Responsable du Premier Pas Pongiste District METROPOLE 2  
M. LASSOUED Nasser